JE VOTERAI CONTRE...

- **La suppression du quotient familial.**
- **Le contrôle de la terre par des offices fonciers cantonaux** qui s'occuperaient de toutes les locations et ventes de terre, fixant le prix et choisissant les acheteurs. Ces offices seraient aux mains de fonctionnaires, de syndicalistes C.G.T. et de quelques élus.
- **Le contrôle de la production** agricole par des offices qui seront chargés de planifier en fixant à chaque agriculteur et pour chaque produit, un quota de production dont le respect serait contrôlé par l'Administration.
- **L'augmentation des droits de succession** en ligne directe.
- **La suppression de l'exploitation familiale.**
- **La suppression des exportations d'armes** qui permettent le fonctionnement de la Manu et de la Marque.
- **L'appauvrissement des épargnants et la dévaluation du franc.**
- **La mise au pas de l'éducation** et la nationalisation des établissements privés d'enseignement.
- **La fin du médecin de famille.**
- **L'utopie de l'autogestion dans les entreprises.**
- **Le déplafonnement des cotisations de sécurité sociale.**
- **Le passage progressif de la totalité des exploitants agricoles au bénéfice réel.**

Dès le 1er tour, Accordez-nous votre confiance

VOTEZ, FAITES VOTER

Jean-Pierre BECHTER,
député sortant

Jean TEILHET,
député suppléant sortant

G - IMP. MAUGEIN-TULLE

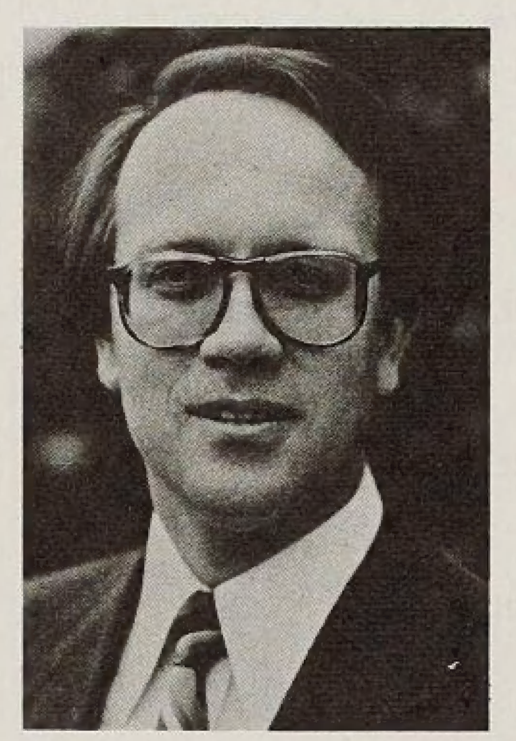
Vu, les candidats

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - Liberté - Egalité - Fraternité   **DEPARTEMENT DE LA CORREZE**

1re CIRCONSCRIPTION - **TULLE**

ÉLECTION LÉGISLATIVE DU 14 JUIN 1981

LA MAJORITÉ SORTANTE UNIE REPRÉSENTE SES ELUS :



Jean-Pierre BECHTER
Député Sortant

Né à Ussel voilà 36 ans, d'une famille de petits agriculteurs Corréziens, Jean-Pierre Bechter est Sous-Préfet, et fut pendant trois ans (1974-1977) Directeur du Cabinet du Préfet de la Corrèze.

Son père a appartenu au Bataillon « AS de Trèfle » de l'Armée Secrète de la Corrèze.

Jean-Pierre Bechter fut Conseiller Technique auprès de Jacques Chirac dès 1969, et il fut membre des Cabinets Ministériels de Jacques Chirac au Secrétariat à l'Economie et aux Finances, aux Relations avec le Parlement, au Ministère de l'Agriculture et de l'Intérieur puis à l'Hôtel de Ville de Paris.

EN 1978 VOUS L'AVEZ ÉLU DÉPUTÉ DE LA CORRÈZE SON MANDAT N'A DURÉ QUE TROIS ANS

Il a été durant ces trois années : Secrétaire de la Commission de la Défense Nationale ; Rapporteur du Budget de l'Armée ; Conseiller Régional du Limousin ; Membre du Conseil de l'Europe à Strasbourg.

Spécialiste des questions militaires (ancien auditeur de l'Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale).

Jean TEILHET
Député Suppléant Sortant



58 ans, Conseiller Général de Mercœur, Chevalier de la Légion d'Honneur, Maire de Camps - St-Mathurin Léobazel, Président de l'Association pour le développement de la Xaintrie.

Jean Teilhet appartient à une vieille famille d'agriculteurs-négociants et son père fut un des proches du Président Queuille et de Jean Montalat.

1978-1981 : BILAN D'UNE ACTION

I - Quelle situation avons-nous trouvée après 5 années de mandat confié à un député communiste (entre 1973-1978).

- Plusieurs usines avaient fermé leurs portes (dont Poutrex à Argentat).
- Le taux de chômage dans la circonscription augmentait plus vite qu'au plan national.
- L'école militaire de Tulle devait être transférée à Issoire au 1er septembre 1979.
- Le plan de charge de la Manufacture d'Armes de Tulle était en régression et des transferts d'effectifs prévus pour la Manufacture de Bourges.
- etc..., etc...

II - Qu'avons-nous fait en 3 ans (1978-1981) ? Voici un bref résumé :

• AU PLAN ADMINISTRATIF :

- Près de 1 000 permanences dans 25 communes de la circonscription.
- Appuyé et étudié près de 10 000 dossiers individuels.
- Posé plus de 300 questions écrites au gouvernement.
- Appui aux maires pour les dossiers municipaux d'équipements publics.

• AU PLAN ECONOMIQUE :

- Aucune entreprise n'a fermé ses portes du fait de la crise économique au cours de ces 3 dernières années. La circonscription de Tulle est une des 10 circonscriptions de France (sur 496) qui soit dans ce cas.
- Le taux de chômage est un des plus faibles de France et le plus faible du Limousin (à égalité avec la circonscription d'Ussel).

• AU PLAN DES EQUIPEMENTS COLLECTIFS :

- La déviation de Tulle, promise depuis 25 ans, est lancée car l'arrivée des communistes à la mairie de Tulle n'a apporté que des ennuis supplémentaires de circulation à Tulle.
- Plus de 5 milliards de crédits ont été apportés sur les routes nationales (déviation de Tulle, travaux au nord d'Uzerche en cours).
- Extension de la zone de piedmont. Une réponse positive devrait être obtenue pour les quelques communes non encore classées du canton de Lubersac.
- Développement de la Xaintrie et contrat de pays d'Argentat.
- Rélèvement du Plan de charge de la Manu à Tulle avec la fabrication depuis plusieurs mois d'une partie du nouveau fusil, le FAMAS.
- Inscription budgétaire du Plateau Technique de l'Hôpital de Tulle.

• AU PLAN POLITIQUE : PARTICIPATION A 5 ELECTIONS (cantonales, européennes, sénatoriales, présidentielles et législatives)

1980 : Election de Georges Mouly et d'Henri Belcour au Sénat.
1979 : Election de Pierre Celles au Conseil Général (à la place d'un communiste).

JE VOTERAI POUR...

• Le redressement de l'économie et la relance de la politique sociale

- Alléger les règlementations et les interventions bureaucratiques qui paralysent les activités industrielles, artisanales, commerciales et libérales.
- Supprimer la taxe professionnelle.
- Diminuer les impôts et supprimer l'impôt sur le revenu pour ceux qui ont moins de 5 000 F de revenu par mois comme l'a proposé Jacques Chirac.
- Développer l'agriculture française et augmenter le revenu de nos agriculteurs.

• Une société de plein emploi et de dialogue social

- Relancer l'économie, aider les entreprises qui ont des difficultés, préparer la voie à de nouvelles créations.
- Il vaut mieux payer les gens à travailler qu'à ne rien faire.

• Une société de liberté

- Liberté de choisir son lycée ou son école, même si ce sont des établissements privés.
- Liberté de choisir son médecin, son pharmacien, son avocat, etc...
- Liberté de choisir son métier : cela passe par une diminution du rôle de ceux qui font l'orientation scolaire (dont le responsable en Corrèze est le maire communiste de Tulle) et par la prise en considération des désirs des parents et des adolescents.

• Une véritable politique sociale nouvelle

- Une politique de la famille (600 F d'allocations familiales par mois pour 2 enfants — 1 200 F par mois pour 3 enfants).
- Une politique pour les personnes agées : un revenu mensuel égal à 80 % du S.M.I.C.
- Une politique pour les veuves : avec une pension de reversion à 70 % représentant au moins 80 % du S.M.I.C.
- Une politique pour la retraite : 55 ans pour les femmes, 60 ans pour les hommes.

Les élus de gauche du conseil municipal de Tulle ont 3 candidats :

- Le maire communiste
- L'adjoint socialiste
- Le conseiller municipal P.S.U. (Parti Socialiste Unifié)

Qui est-ce qui parle d'UNION ?